



SNUDI-FO 78

SYNDICALISME LIBRE ET INDÉPENDANT

Tél : 01 39 51 23 94

Email : 78snudifo@gmail.com

Site : www.snudifo78.fr

LA FORCE DU SYNDICAT C'EST :

SON NOMBRE DE SYNDIQUES

Le nombre d'adhérents permet le rapport de force nécessaire avec nos responsables administratifs. Il détermine la représentativité du syndicat dans les instances.

SON INDEPENDANCE

Les ressources du **SNUDI-FO 78** proviennent **uniquement** des cotisations des adhérents. Pour défendre les revendications face à l'Etat, notre employeur, le syndicat ne saurait être lié, ni soutenir un gouvernement ou un parti politique quel qu'il soit.

SON AFFILIATION

- à une Union Départementale, aux côtés des salariés d'autres secteurs publics ou privés,
- à une fédération FNEC et à une confédération, la **CGT-FO**, 1^{ère} organisationsyndicale de la Fonction Publique d'État.

SE SYNDIQUER DONNE DES DROITS !

- Définir les orientations du syndicat **SNUDIFO 78** et participer aux prises de décisions (Congrès, AG, élection de la Commission Exécutive).
- Au **SNUDI-FO 78** ce sont les adhérents **qui le souhaitent** qui définissent les orientations que l'on peut avoir.
- Bénéficier de la solidarité syndicale dans le cas de mouvements de grève longs. **A titre d'exemple, lors du mouvement contre la réforme des retraites, nos syndiqués ont pu recevoir une aide de 50€ par jour de grève lorsqu'ils avaient fait au moins trois jours de grève.**
- Être informé et défendu en priorité en cas de besoin et bénéficier du contrôle systématique de votre dossier par nos représentants du personnel.
- Adhérer automatiquement à l'**AFOC** (association Force Ouvrière consommateurs).

TARIFS COTISATIONS 2025

66% déductibles de vos impôts sur les revenus de 2025 ou en crédit d'impôts si non imposable

PROFESSEURS DES ECOLES PsyEN - CLASSE NORMALE									
ÉCHELONS	2-3	4	5	6	7	8	9	10	11
Adjoints, spécialisés (ASH, PSY, PEMF, CPC)	137	147	155	167	178	189	202	216	231

ÉCHELONS	PE et PsyEN HORS CLASSE				PE et PsyEN CLASSE EXCEPTIONNELLE					
	4	5	6	7	2-3	4	5	1 ^{er} chevron	2 ^{ème} chevron	3 ^{ème} chevron
Adjoints, spécialisés (ASH, PSY, PEMF, CPC)	265	273	283	293	310	312	314	322	332	342

- ☐ Directeurs de 2/4 classes +4€
- ☐ Directeurs de 5/9 classes +8€
- ☐ Directeurs de 10 classes et plus +12€

AUTRES PERSONNELS (forfait)		RETRAITÉS	TARIF APRES DEDUCTION FISCALE de 66%
Contractuels : 156€	AESH : 60€	Pension jusqu'à 1500€ : 102€	Ex 1 : PE éch 6 cotisation 167€ →57€ après déduction fiscale
PES : 130€	Disponibilité : 36€	Pension de 1501€ à 2000€ : 112€	Ex 2 : PE CLEx éch 4 cotisation 312€ →106€ après déduction fiscale
Congé parental : 55€		Pension supérieure à 2000€ : 122€	Ex 3 : AESH 60€ →20€ après déduction fiscale

J'ADHERE AU SNUDI FO 78

Nom :		Nom de jeune fille :	
Prénom :		Date de naissance :	
Adresse personnelle :			
Code postal :		Ville :	
Téléphone :			
Email personnel :			
École :			
Code postal :		Ville :	

☐ PE CLASSE NORMALE	☐ PE HORS CLASSE	☐ PE CLASSE EX	☐ INSTITUTEUR
☐ ADJOINT	☐ TR/TS	☐ PSY	☐ CONTRACTUEL
☐ AESH	☐ PES	☐ RASED	☐ RETRAITÉ
☐ DIRECTION	☐ 2/4 classes (+4€)	☐ 5/9 classes (+8€)	☐ 10 classes et + (+12€)
☐ Plein Temps	☐ Temps Partiel ¹ : ____ %	Échelon actuel :	Depuis le :

¹ appliquer le % au montant de la cotisation (sauf pour les AESH dont le tarif est forfaitaire)
>>>>>>>>>> Couple au SNUDI FO 78 : réduction de 25 % sur la plus petite cotisation <<<<<<<<<<<<<<

Montant de la cotisation _____ €	Je choisis de régler ma cotisation → En _____ chèques (noter le nombre de chèques) → Par prélèvements en remplissant le mandat SEPA ci-dessous et en joignant un RIB
Le paiement peut être fractionné en plusieurs chèques ou prélèvements (dernier paiement en décembre).	☐ en 1 seule fois
Date et signature :	☐ en étalant le règlement sur plusieurs mois (un échéancier vous sera envoyé)

MANDAT de prélèvement SEPA (Paiement récurrent)	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SNUDI FO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUDI FO. Vous bénéficiez du droit d’être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.	Identifiant Créancier SEPA FR 14ZZZ644032
NOM, PRENOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER		ORGANISME CREANCIER
Nom : Prénom :		SNUDI FO 78 4 place de Touraine 78000 Versailles FRANCE
Adresse :		
Code postal:		
DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER		
IBAN : FR		
NOM ET ADRESSE DE L’ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER :		Date :
		Signature :
Code postal : Ville :		

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le syndicat SNUDIFO78. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant : 78snudifo@gmail.com